



Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à
AGRIPLAS
55 BOULEVARD JULES VERGER
35800 - DINARD - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 23/11/2028
Date originale : 24/11/2025

Attestation n°: 223-2025-000112-FR

Date : 24/11/2025

Affaire n°: 19685264

Samuel DUPRIEU - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
7 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.

